

## Présentation du service

### Le service de Médecine 2 a plusieurs orientations :

- Orientation gastroentérologique
- Orientation gériatrique, court séjour
- Médecine générale

*Avec un nombre total de 25 lits.*

#### ➤ **Prise en charge médicale**

La prise en charge médicale est assurée par :

- ✓ **Dr Corinne BERNADAT**, Praticien hospitalier, spécialité Gastroentérologie.
- ✓ **Dr Constantin KABORE**, Praticien hospitalier spécialité Médecine Gériatrique.
- ✓ **Dr Ghazi ABDELMAJID**, Praticien hospitalier spécialité Gastroentérologie en consultation et hôpital de jour.
- ✓ **Dr Mamady KEITA**

Un partenariat avec les médecins du CH de CHALON SUR SAONE est effectif sur l'établissement :

En pneumologie :

Dr DIAZ et Dr DIGNOIRE

En cardiologie :

Dr BUTTARD

En néphrologie :

Dr JOURNET

En addictologie :

Dr CHAMBRE

En chirurgie viscérale :

Dr CHALUMEAU, Dr BERT

En urologie :

Dr CERASUOLO

Le centre hospitalier s'inscrit dans une démarche universitaire avec la formation d'internes en médecine qui participent à votre prise en charge.

Des examens complémentaires peuvent être prescrits et effectués dans d'autres établissements nécessitant un transfert temporaire pour une prise en charge spécifique.

#### ➤ **Prise en charge paramédicale**

Les soins sont assurés 24h/24 par **une équipe soignante** composée d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents hôteliers sous la responsabilité d'un cadre de santé : **Angéline GORINI** (si vous souhaitez la rencontrer, merci de vous renseigner auprès de l'équipe soignante).

#### ➤ **Autres intervenants**

D'autres intervenants, au cours de votre séjour, kinésithérapeutes, diététiciennes, EMG, infirmière spécialisée en alcoologie, assistante sociale, professeur d'activités adaptées pourront intervenir si votre état de santé le nécessite.

Nous accueillons de façon régulière des stagiaires infirmiers, aides-soignants en étroite collaboration avec les instituts de formation.

#### ➤ **L'hygiène et la lutte contre les infections nosocomiales**

En collaboration avec le service hygiène, nous souhaitons vous associer dans notre lutte contre les infections nosocomiales.

Nous vous encourageons à respecter les règles d'hygiène des mains en utilisant autant que nécessaire les flacons de solution hydro alcoolique mis à votre disposition dans les chambres. De plus une préconisation du lavage des mains avant les repas est encouragée par l'équipe soignante.

#### ➤ **Prise en charge de la douleur**

L'établissement s'est engagé dans la lutte contre la douleur.

L'équipe soignante est attentive à son soulagement. Pour une meilleure prise en charge de celle-ci :

***En parler est essentiel.***

***Vous êtes le premier concerné.***

## Admission

### **Identité = Sécurité des soins**

Votre identité sera vérifiée et son exactitude nous est indispensable.

Les coordonnées de vos proches seront également recueillies.

En vue d'assurer la bonne gestion de votre dossier, il est souhaitable de passer au bureau des entrées ou à l'accueil situé au rez de chaussée muni de  votre carte vitale, votre carte mutuelle et une pièce d'identité. En cas d'impossibilité, un membre de votre famille pourra vous représenter.

### **Vos médicaments personnels**

Il est indispensable de remettre vos médicaments personnels – si vous les avez apportés - au médecin ou à l'infirmière, dès votre arrivée dans le service d'hospitalisation. Cela permet d'éviter que les traitements qui vous seront prescrits à l'hôpital n'interfèrent avec vos traitements personnels (risque de surdosage, d'interaction médicamenteuse, addition d'effets indésirables...). Vos médicaments personnels vous seront restitués lors de votre sortie d'hospitalisation.

## Vie du service

#### ➤ **Horaires des repas**

Les repas vous seront servis dans votre chambre aux horaires suivants :

- Petit-déjeuner à 8h
- Déjeuner à 12h
- Dîner à 18h

Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du service.

Un de vos proches peut prendre un repas avec vous ; se renseigner auprès de l'équipe soignante (sauf situation sanitaire exceptionnelle).

➤ **Effet personnel et/ou appareillage utilisé à domicile**

Nous vous demandons de bien vouloir apporter ou vous faire apporter :

- Tout effet personnel nécessaire à votre toilette.
- Tout appareillage dont vous avez usage à domicile (appareil de ventilation, lecteur de glycémie, cannes, déambulateurs, appareils auditifs...)

➤ **Argent et objets de valeur**

Lors de votre admission, il vous est conseillé de ne pas vous munir d'objets de valeur ou de somme d'argent. Si tel est le cas, vous aurez l'opportunité de réaliser un dépôt de valeurs au coffre lors de l'inventaire d'entrée notamment.

➤ **Salle d'accueil des familles**

Une salle d'accueil des familles est à votre disposition pour vous-même et vos proches

➤ **Les téléphones portables**

Les téléphones mobiles doivent si nécessité être utilisé de façon discrète.

➤ **Rencontre avec le médecin**

Elles sont possibles les après-midi en fonction de leur disponibilité, merci de vous renseigner auprès de l'équipe soignante

## La sortie

Lorsque votre état de santé ne justifie plus votre maintien dans l'établissement, la sortie est prononcée par le médecin et celle-ci est organisée à partir de 9h.

Dès votre arrivée, ou durant votre séjour, l'équipe soignante vous interrogera sur votre mode de vie habituelle afin de préparer au mieux votre sortie ; une étape clé du parcours de soin.

L'optimisation de votre durée de séjour permettra un retour à domicile dans de meilleures conditions.

Vous-même et votre entourage serez associés à cette démarche de manière à garantir la continuité de votre prise en charge et la coordination des soins à votre domicile.

Pour ce faire, vous pourrez rencontrer :

- Le cadre de santé du service, Mme Angéline GORINI
- L'assistante sociale, Mme Noémie VIGNARD

Avant de sortir, assurez-vous de n'avoir laissé aucune affaire personnelle dans votre chambre et de posséder vos papiers de sortie (ordonnance, arrêt de travail si nécessaire, rendez-vous ultérieurs ...).

➤ **Transports**

Une personne de votre entourage pourra vous aider à regagner votre domicile.

Le médecin se réserve le droit d'effectuer une prescription médicale de transport après avoir évalué votre état de santé.

➤ **Bureau des admissions**

N'oubliez pas de passer au bureau des admissions afin de régulariser votre dossier administratif

➤ **Confidentialité des informations**

Tout patient a droit au respect de sa vie privée et au secret des informations le concernant. Toutefois, si vous n'y êtes pas opposé, votre médecin traitant et d'autres professionnels peuvent recevoir des informations vous concernant afin d'assurer la continuité des soins.

L'équipe soignante étant soumise au secret professionnel, aucune information médicale ne sera transmise par téléphone.

## Votre avis nous intéresse

Afin d'améliorer la qualité du service, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire de sortie avant votre départ à disposition dans le livret d'accueil et de participer à l'enquête nationale E-SATIS.



## BIENVENUE DANS LE SERVICE DE MEDECINE 2

*Afin de respecter le repos des patients et de faciliter l'organisation des soins, les visites sont autorisées de 11h30 à 20h30.*

*Nous vous invitons également à prendre des nouvelles à partir de 11h et privilégier une personne de référence pour ces échanges.*

Pour contacter le service

Appeler le standard de l'hôpital :

03 85 86 84 84

Et demander le secteur de :

**GASTRO-ENTEROLOGIE :**  
poste 7502

**COURT SEJOUR GERIATRIQUE :**  
poste 7503